

Informations pratiques

Encombrants

Un service gratuit de collecte des encombrants à domicile est réservé aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.



3 collectes par an uniquement (en mars, en juin et en octobre)
Merci de vous inscrire au 03 54 95 62 41
Clôture du planning à la fin du mois précédent la collecte !

Nous vous débarrassons de tout objet volumineux non toxique (ameublement, literie, gros appareils ménagers, équipements de loisirs...).

Les matériaux de construction et les épaves de véhicules ne sont pas collectés.

Déchetterie

Horaires 2018

La déchetterie est fermée les jours fériés et les dimanches de Pâques et de Pentecôte

Toute l'année

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	8h00 12h00	Fermé	Fermé	Fermé	8h00 12h00	9h00 12h00	9h00 13h00
Après-midi	13h30 18h30	Fermé	13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	Fermé

Parc d'industrie Moselle Rive Gauche - Rue Pierre-Emile Martin 54850 Messein

Trop de déchets ?

C'est possible de les réduire grâce à des gestes simples : achats de produits réutilisables, location, réparation, stop-pub, cuisine des restes... Plus d'infos auprès du service prévention des déchets de la CCMM : 03 83 26 45 00 ou contact@cc-mosellemadon.fr

Informations :
 Service déchets Moselle et Madon
 Tél. 03 54 95 62 41 / www.cc-mosellemadon.fr

Calendrier de collecte



Ordures ménagères et emballages recyclables

2018

Ordures ménagères

Poubelles noires collectées 1 fois par semaine
 Bac à sortir la veille après 19h

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Bainville-sur-Madon Frolois Maizières Marthemont Méréville Pierreville Thélod Viterne Xeulley	Neuves-Maisons Maron	Chaligny Chavigny Pont-Saint-Vincent Sexey-aux-Forges	Flavigny-sur-Moselle Messein Pulligny Richardmémil

Emballages recyclables

Sacs jaunes collectés 1 vendredi sur 2

Chaligny, Chavigny, Maron,
 Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent,
 Sexey-aux-Forges

Bainville-sur-Madon, Flavigny-sur-Moselle,
 Frolois, Maizières, Marthemont, Méréville,
 Messein, Pierreville, Pulligny, Richardmémil,
 Thélod, Viterne, Xeulley

12 et 26 janvier	05 et 19 janvier
09 et 23 février	02 et 16 février
09 et 23 mars	02, 16 et 30 mars
06 et 20 avril	13 et 27 avril
04 et 18 mai	11 et 25 mai
01, 15 et 29 juin	08 et 22 juin
13 et 27 juillet	06 et 20 juillet
10 et 24 août	03, 17 et 31 août
07 et 21 septembre	14 et 28 septembre
05 et 19 octobre	12 et 26 octobre
02, 16 et 30 novembre	09 et 23 novembre
14 et 28 décembre	07 et 21 décembre
11 et 25 janvier 2019	04 et 18 janvier 2019

Pas de collecte les jours fériés.

Si jour férié **lundi, mardi, mercredi ou jeudi** > rattrapage le jour suivant.

Si jour férié **vendredi** > rattrapage le lundi suivant.

Le tri : mode d'emploi



Les ordures ménagères

toutes les semaines !

Vos ordures ménagères sont collectées dans votre **bac noir** normalisé.

Le bac doit être sorti la veille de la collecte après 19h.

Afin de faciliter la tâche des ripeurs, placez la poignée de votre bac côté rue.



Les emballages recyclables

tous les 15 jours !



Briques alimentaires



Emballages métalliques



Emballages en carton, boîtes d'œufs (carton)



Les bouteilles, flacons et bidons en plastiques (vides)
Autorisé : lave-glace, combustible liquide, gros volume



Cartons bruns pliés à mettre dans le sac (pour les grosses quantités préférez la déchetterie)

sac jaune
ou bac jaune



Les points tri



conteneur **papier**
TOUS les papiers



conteneur **vêtements**

vêtements, chaussures, petite maroquinerie, linge de maison (articles à déposer dans des sacs fermés)



conteneur **verre**
bouteilles, pots, bocaux

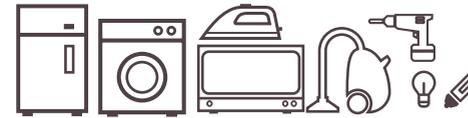


Les cartouches d'encre, piles et accumulateurs



Déposez-les dans les **mairies**, les bureaux de **poste**, les **écoles**, chez les **commerçants** ou en **déchetterie**.

Equipements électriques et électroniques



Déposez-les à la **déchetterie** ou faites les reprendre par votre **revendeur**.

Les déchets verts

Plusieurs lieux de dépôt à votre disposition en plus de la déchetterie : Flavigny-sur-Moselle, Frolois, Maizières, Maron, Méréville, Messein, Pierreville, Pulligny, Richardeménil, Sexey aux Forges, Thélod, Viterne, Xeuilley)

Des distributions de compost auront lieu dans le courant de l'année 2018 (dates et lieux communiqués ultérieurement).



Les Déchets Diffus Spécifiques

Pour vos produits de bricolage, jardinage, décoration, entretien des véhicules et des piscines le bon geste est d'aller à la déchetterie. + d'info sur www.mesdechetspecifiques.com

Les déchets médicaux



Des boîtes à aiguilles adaptées à la récupération des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) produits par les patients en auto-traitement sont **remises gratuitement par l'ensemble des pharmacies du territoire** sur simple demande.

Il vous suffit ensuite de rapporter à la pharmacie vos matériels de traitement usagés dans les collecteurs.

Liste complète des points de collecte sur : <http://nous-collectons.dastri.fr/>